

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 12 Septembre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Martin PELÉ et Serge PONTAC.

<u>OBJET</u> :	<i>Subvention CTR pour l'aménagement des allées du cimetière de Blain</i>
-----------------------	---

N° 2019 / 09 / 09

Suite au Contrat Territoires-Région (CTR) mis en place par la Région des Pays de la Loire et dont les modalités ont été votées par la commission permanente du 3 février 2017, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention CTR dans le cadre de l'aménagement des allées du cimetière.

Présentation du projet :

Le projet de réalisation de circulations du cimetière de Blain s'inscrit dans un programme d'accessibilité programmé sur plusieurs exercices budgétaires.

Le choix de ne pas imperméabiliser trop de surface a orienté nos choix vers une réalisation d'allées carrossables en enrobé uniquement sur un maillage précis et le plus adapté au contexte de ce cimetière.

De plus, les mouvements d'engins des différents prestataires pour le fonctionnement du cimetière dégraderont moins les circulations principales qui se trouvent très sollicitées.

Un réseau de collecte des eaux pluviales sera également réalisé dans le cadre de ces travaux.

Le linéaire de circulation ainsi modifiée pour le projet est de 148 ml.

.../...

Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20190919-CM-2019-09-09- DE Date de télétransmission : 23/09/2019 Date de réception préfecture : 23/09/2019
--

Le plan de financement est le suivant :

AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	47 700,00 €	Région (CTR)	38 160,00 €
		Autofinancement	9 540,00 €
TOTAL DEPENSES	47 700,00 €	TOTAL RECETTES	47 700,00 €

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à
l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir
délibéré :*

APPROUVE le plan de financement présenté,

*SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des
subventions prévues dans le plan de financement,*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette
affaire.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 23 Septembre 2019,
Le Maire.

